

**PRENEZ
PLACE !**

**DES RUES ET DES PLACES
PLUS AGRÉABLES À VIVRE**

POUR UNE VILLE CONVIVIALE ET APAISÉE

PROJET DE PIÉTONNISATION DE LA PLACE NOTRE-DAME DU MONT

**UN PROJET IMAGINÉ AVEC LES HABITANTS.
LA PIÉTONNISATION DE LA PLACE S'INSCRIT DANS UNE
DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION INITIÉE DÈS 2022.**

PLACE NOTRE-DAME DU MONT



PROJET DE PIÉTONNISATION DE LA

PLACE NOTRE-DAME DU MONT

La Mairie des 6ème et 8ème arrondissements a engagé un projet de piétonnisation de la place Notre-Dame du Mont, afin de :

- Réduire les nuisances sonores
- Améliorer la sécurité des piétons en créant des espaces réservés et des stationnement deux-roues
- Aménager un espace public apaisé et convivial
- Favoriser les mobilités douces (marche, vélo)
- Végétaliser la place

CE QUE VA CHANGER LE PROJET

Une place mieux sécurisée pour les piétons :

- De nouveaux cheminements piétons pour une meilleure circulation grâce au retrait du mobilier urbain
- Un meilleur équilibre entre terrasses et zones piétonnes grâce à la pose de jardinières
- Une place restituée aux enfants avec la pose d'une marelle au sol
- Un espace plus convivial avec l'installation de chaises
- Un parvis piéton sans circulation automobile (la rue Fontange reste accessible via la rue de la Loubière)

DÉROULÉ DU PROJET

2022 : Concertation large avec habitants, usagers et commerçants pour recueillir besoins et avis.

2023 : Réalisation des diagnostics et choix du scénario définitif d'aménagement.

2024 : Mise en place des premiers réaménagements de l'espace public et réorganisation des usages : déplacement de la station de taxi et du camion à pizza sur la chaussée, création de places de livraisons et d'emplacements dédiés aux deux-roues, et délimitation des terrasses.

1^{er} semestre 2025 : Sécurisation et végétalisation des cheminements piétons grâce à de nouveaux passages et des terrasses délimitées.

2^{ème} semestre 2025 : Piétonnisation du parvis de l'église et installation d'un premier mobilier transitoire : une marelle et quatre chaises.

À VENIR - 2026 : Poursuite de l'adaptation de la place : création de 100 nouveaux stationnements deux-roues, mise en conformité de l'arrêt de bus et repositionnement des emplacements vélos et trottinettes en libre service sur la chaussée.

NB : la Ville de Marseille a demandé à la Métropole Aix-Marseille-Provence de programmer une réfection de la place et une étude de la trame du plateau.

En cas de déménagement ou de besoin spécifique d'accès rdv sur mes-demarches.marseille.fr